



CULTURE

Le soutien de la Région *au cinéma et à l'audiovisuel*

L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION POUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION CINÉMA

La Région Île-de-France met en œuvre une politique ambitieuse en faveur du cinéma et de l'audiovisuel afin de soutenir la diversité de la création tout en favorisant la structuration de cette filière d'exception, qui mobilise 171 000 emplois dans 7 727 entreprises sur le territoire francilien.

Avec un budget de 25 M€ en moyenne et plus de 170 œuvres soutenues chaque année, la Région est, de loin, la première collectivité territoriale française en matière de financement du secteur.

Cette enveloppe, qui se maintient à ce niveau très élevé depuis 2017, avec plus de 17 M€ pour le Fonds de soutien cinéma et audiovisuel, s'inscrit dans une dynamique globale de renforcement des crédits alloués par la Région à la Culture. Entre 2015 et 2024, le budget culturel francilien est ainsi passé de 83 M€ à 103,8 M€.

Conçue avec les professionnels, la politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel s'appuie sur des actions et des dispositifs destinés à soutenir la création, la production, la diffusion auprès des publics et l'éducation à l'image.

» En 2023 la Région a aidé :

 **42 scénaristes**
dans leur projet d'écriture

 **10 jeunes cinéastes de moins de 30 ans**
pour la création de leur première œuvre en Île-de-France

La production de

 **54 longs métrages cinéma**

et de

 **43 œuvres audiovisuelles**

La post-production de

37 films
courts et longs métrages



 **47 festivals et réseaux**
cinématographiques

 **9 salles de cinéma franciliennes**
classées art et essai dans leurs projets d'investissement

LES DISPOSITIFS DE LA RÉGION SOUTIENNENT LES PROJETS DE FILMS À TOUTES LES ÉTAPES DE CRÉATION

» La Région a renforcé l'Aide à l'écriture de scénario pour mieux soutenir la filière des scénaristes

Ce dispositif soutient des auteurs dans leur projet d'écriture grâce à des bourses de 8 000 € à 18 000 € et permet la mise en œuvre d'ateliers-rencontres au sein d'un lycée ou d'une structure d'accueil située en Île-de-France.

- Les projets sont examinés au sein de 2 comités de lecture distincts (auteurs « débutants » et auteurs « confirmés ») pour améliorer les modalités d'examen et de sélection.
- L'accompagnement des auteurs soutenus a été renforcé :
 - Accompagnement individuel pour les auteurs débutants.
 - Organisation de séances de pitches.

Près de 4 M€ ont été affectés en 8 ans (2016-2023) pour soutenir l'écriture de 285 projets cinéma et audiovisuel.

En 2023, 32 projets de scénario ont été soutenus, soit 16 projets d'auteurs débutants et 16 projets d'auteurs confirmés pour 500 000 €.

Certains projets ayant un co-auteur, auquel la Région apporte également une bourse et un accompagnement, 42 scénaristes ont été bénéficiaires du dispositif.

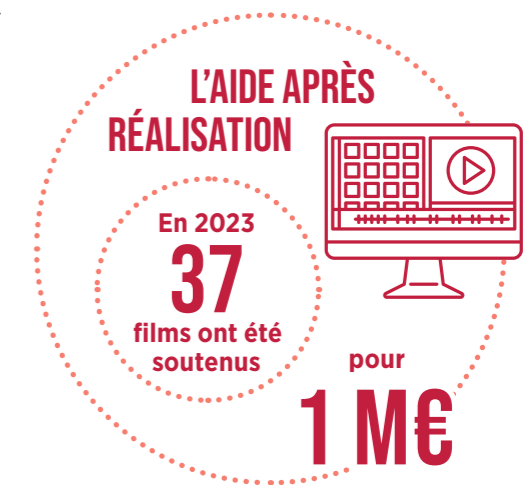


» Un dispositif pionnier en France : l'Aide après réalisation

La Région soutient la post-production en Île-de-France de films très divers (courts et longs métrages) qui, sans cela, ne pourraient être achevés et diffusés.

Plus de 7 M€ ont été affectés en 8 ans (2016-2023) pour soutenir 295 films.

En 2023, 37 films ont été soutenus (17 longs métrages, 20 courts métrages) pour 1 M€.



» Le Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel est mieux doté et plus efficace

L'industrie de l'image en Île-de-France représente 171 000 emplois et concentre 84 % des acteurs français. Les retombées économiques sont considérables. Pour renforcer l'attractivité du territoire dans un contexte de concurrence internationale pour l'accueil des tournages et afin de mieux soutenir la création et son écosystème, l'exécutif régional a entièrement repensé son dispositif d'aide à la production en 2017 et 2020.

Le développement de l'engagement régional pour la production s'est traduit par :

- **Une augmentation historique de l'enveloppe annuelle du Fonds de soutien à 17 M€** en 2020 qui se maintient depuis à ce niveau élevé.
- **Une augmentation du plafond des aides régionales hors bonus** : 600 000 € pour les films de cinéma et 500 000 € pour les œuvres audiovisuelles.
- **Un double système de bonification** : jusqu'à 100 000 € supplémentaires
 - Bonus pour « dépenses de fabrication exceptionnelles » (décors, costumes, tournage en studio, post-production),
 - Bonus pour « pratiques et technologies innovantes » (éco-production, VFX...).
- **La création de 3 collèges au sein du Comité de lecture cinéma afin d'assurer un soutien à des productions de toutes dimensions** :
 - Collège 1 (budget inférieur à 2,5 M€),
 - Collège 2 (budget entre 2,5 et 5 M€),
 - Collège 3 (budgets supérieurs à 5 M€).
- **La création d'un volet international du Fonds de soutien (FDSI)**, pour favoriser les coproductions internationales pour lesquelles la part française est minoritaire.

Les Comités de lecture sont composés à parité d'élus et de professionnels.

Le Comité de lecture Cinéma est présidé par Anne-Louise Mésadiou, Déléguée spéciale chargée du développement solidaire, conseillère régionale d'Île-de-France.

Le Comité de lecture Audiovisuel est présidé par Delphine Bürkli, conseillère régionale d'Île-de-France.

Près de 130 M€ ont été affectés en 8 ans (2016-2023) pour soutenir 743 œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

En 2023, 97 œuvres ont été cofinancées au titre du Fonds de soutien pour un peu plus de 17 M€ (38 projets cinéma, 16 coproductions internationales cinéma, 42 projets audiovisuels et 1 coproduction internationale audiovisuelle).

» De nouvelles évolutions en perspective

- **Dans le cadre du soutien à la production, la Région étudie la création de bonifications pour favoriser la création de musique originale** et l'enregistrement sur le territoire francilien.
- **La Région souhaite approfondir son soutien aux scénaristes** : accompagnement, conseil, création d'opportunités de rencontres avec des réalisateurs et des productions...
- **La Région est particulièrement attentive à la question des violences et du harcèlement sexistes et sexuelles (VHSS)**. Les entreprises de la filière cinéma et audiovisuelle sont tenues, comme toutes entreprises, de respecter le Code du travail, de prévenir et de sanctionner. Les dispositifs de soutien régional à la création peuvent inclure des critères de mesure du respect de l'obligation de prévention, adaptés au secteur.
- Le développement de l'intelligence artificielle (IA), dans un contexte de concurrence internationale, peut aider l'accompagnement de la création. Ces évolutions doivent tenir compte du principe intangible du droit d'auteur et s'inscrire dans l'exception culturelle. **Dans le cadre de son soutien à la création cinéma et audiovisuelle, la Région est attentive à ces enjeux et étudie les mesures spécifiques qui pourraient être adoptées.**

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, PARTENAIRE ESSENTIEL DE LA JEUNE CRÉATION

» L'Aide à l'écriture de scénario en appui aux auteurs émergents

Chaque année, sur une quarantaine de scénaristes soutenus, la moitié sont des auteurs dits « débutants ». La concrétisation de leur projet est renforcée grâce à l'accompagnement personnalisé dont ils bénéficient en complément de la bourse attribuée.

Parmi les jeunes auteurs soutenus dont les films ont été remarqués en festivals, on peut citer :

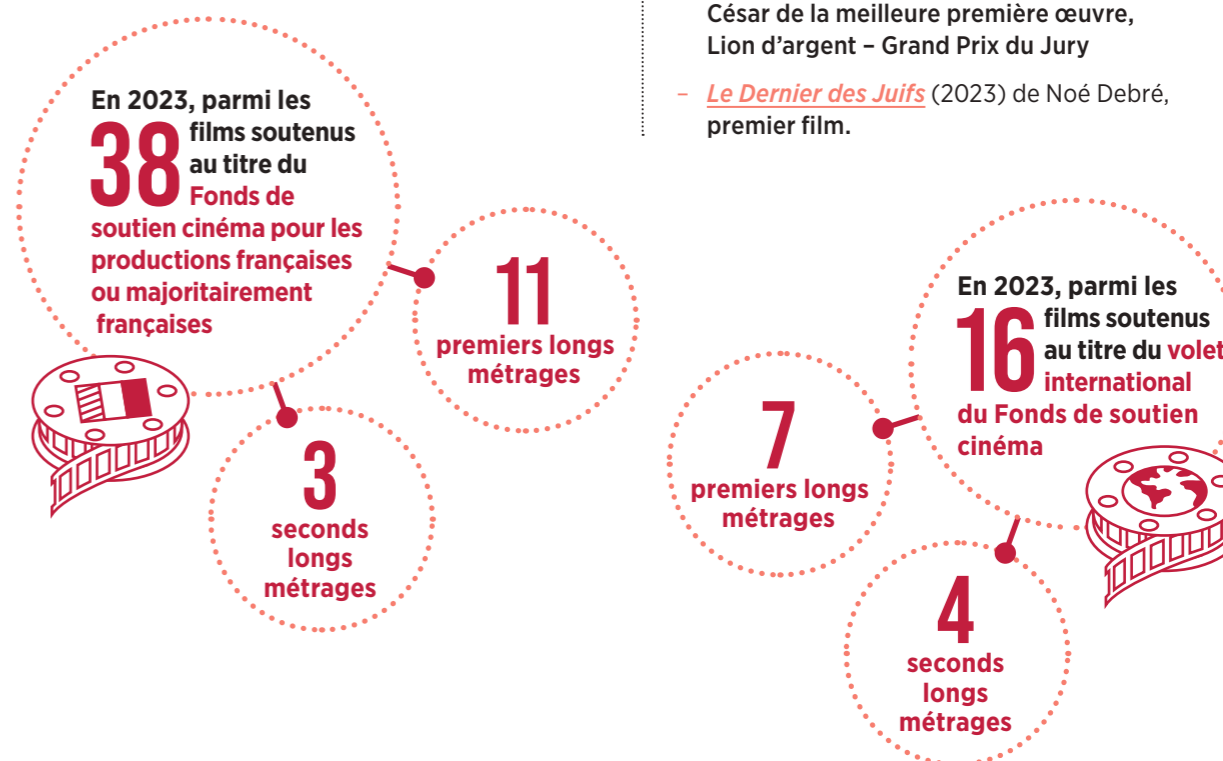
- Sou Abadi pour *Cherchez la femme* (2017),
- ou Fanny Liatard et Jérémy Trouilh pour *Gagarine* (2020), Festival de Cannes 2020, nomination du César du meilleur premier film.

» Depuis 5 ans, près de la moitié des œuvres soutenues au titre du Fonds de soutien cinéma sont des premiers et seconds longs métrages

Ces chiffres démontrent que la réforme de 2017 permet de mieux accompagner chaque typologie de projet et offre aux jeunes cinéastes prometteurs un soutien capital, alors que la production cinématographique indépendante traverse des difficultés de financement.

Parmi ces soutiens apportés aux premiers et seconds longs métrages, on peut citer :

- *Le Ravissement* (2023) d'Iris Kaltenbäck, premier film, prix SACD, prix du Syndicat Français de la Critique
- *Saint-Omer* (2021) d'Alice Diop, premier film, César de la meilleure première œuvre, Lion d'argent - Grand Prix du Jury
- *Le Dernier des Juifs* (2023) de Noé Debré, premier film.



» Les films soutenus pour leur post-production sont pour la plupart réalisés par des réalisateurs émergents et souvent produits par de jeunes sociétés de production.

L'Aide après réalisation, conçue pour les films économiquement fragiles, a ainsi permis de soutenir les premiers films de toute une génération de jeunes cinéastes, aujourd'hui reconnus pour l'ensemble de leurs filmographies et présents dans les grands festivals : Guillaume Brac, Thierry de Peretti, Mati Diop, Arthur Harari, Ilan Klipper, Sophie Letourneur, Antonin Peretjatko, Jean-Gabriel Périot, Léonor Serraille, Justine Triet, etc.

En 2023, on relève
12 premiers
ou seconds
longs métrages
parmi les 17 films
soutenus en
post-production

» Un dispositif entièrement dédié à l'émergence: FoRTE

Créé en 2017, le **Fonds régional pour les talents émergents (FoRTE)**, doté chaque année de 1 M€, soutient les jeunes créateurs âgés de 18 à 30 ans en cinéma, arts de la scène, musique et arts visuels, pour la réalisation de leur première œuvre en Île-de-France.

Il s'agit d'une bourse versée aux lauréats pour leurs projets artistiques (jusqu'à 2 500 € pour une durée maximale de 10 mois), ou d'une subvention versée aux structures culturelles qui les accompagnent (jusqu'à 50 000 €).

En 2023, FoRTE#6 : 10 jeunes cinéastes ont été soutenus pour leurs projets de films pour 287 500 €.

Depuis la création de FoRTE en 2017, 61 lauréats sont des cinéastes.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES COPRODUCTIONS INTERNATIONALES

» Le Fonds de soutien international (FDSI)

Le FDSI a été créé en 2020 pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Région.

Le dispositif est ouvert aux coproductions internationales pour lesquelles la part française est minoritaire, à la condition qu'un minimum de 100 000 € soit dépensé en Île-de-France.

La subvention, calculée par application d'un taux maximum de 50% sur les dépenses réalisées en Île-de-France, est plafonnée à 250 000 €.

L'enveloppe
annuelle du FDSI
est de
1,5 M€

Parmi les films soutenus au titre du FDSI cinéma produits en 2023, on peut citer :

- *Les Herbes sèches* de Nuri Bilge Ceylan (Turquie, France, Allemagne, Suède), Prix d'interprétation féminine Festival de Cannes
- *Levante* de Lillah Halla (Brésil, France, Uruguay), premier film, Semaine de la Critique
- *Goodbye Julia* de Mohamed Kordofani (Soudan, Égypte, France), deuxième film, Prix de la liberté au Festival de Cannes/Un Certain Regard

» Une part importante de l'international dans tous les dispositifs

- L'aide à l'écriture de scénario est ouverte aux auteurs de nationalité étrangère. Aucun critère ne s'applique au tournage ni à la production du film à venir. En effet, l'ancrage territorial de cette aide est la mise en œuvre par ses bénéficiaires d'un atelier-rencontre destiné à des publics, en lien avec une structure d'accueil en Île-de-France.

On peut citer à ce titre le film *La Mère de tous les mensonges* d'Asmae El Moudir (Maroc, 2023), récompensé au Festival de Cannes par le prix de la mise en scène de la section Un Certain Regard et par l'Œil d'or (prix du documentaire).

- L'aide après réalisation est ouverte aux coproductions internationales pour lesquelles la part française est aussi bien majoritaire que minoritaire.

On peut citer :

- *Siranevada* de Cristi Puiu (2016), sélection officielle du Festival de Cannes.
- *Jeunesse* de Wang Bing (2023), compétition officielle Festival de Cannes.
- *City of Wind* de Lkhagvadulam Purev-Ochir (2024), Biennale de Venise, sélection officielle Festival International de Toronto.

LA PARITÉ EST UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA RÉGION, QUI ATTEINT UN QUASI-ÉQUILIBRE SUR LA MAJORITÉ DE SES DISPOSITIFS, CES DERNIÈRES ANNÉES

- **En 2023, 42 % des œuvres soutenues sont portées par des femmes.**
Pour mémoire, à l'échelle nationale, **25% des films d'initiative française** agréés ont été strictement **réalisés par des femmes** en 2023
- **Fonds de soutien cinéma (hors volet international):**
Entre 2019 et 2023, le **nombre de projets portés** par des **réalisatrices** représente **40 % des films soutenus.**
- **Fonds de soutien audiovisuel (hors volet international):**
Entre 2019 et 2023, le **nombre de projets portés** par des **réalisatrices** représente **33 % des œuvres soutenues.**
- **Aide à l'écriture de scénario :**
On atteint sur la période 2016-2023 un **quasi-équilibre entre les scénaristes femmes et hommes, les autrices étant majoritaires : 55%.**
- **Aide après réalisation :**
Sur la période 2016-2023, la **proportion de réalisatrices** est de **42 % parmi les projets soutenus.**
- **Fonds régional pour les talents émergents :**
Depuis sa création en 2017, FoRTE compte **34 femmes** parmi les 61 lauréats en cinéma et audiovisuel, **soit 56 %.**

LES FILMS SOUTENUS RÉCOMPENSÉS

» 74^e Berlinale 2024

- **Ours d'or**
Dahomey de Mati Diop
- **Prix du jury œcuménique et prix de la critique internationale (FIPRESCI)**
My favourite cake de Maryam Moghaddam et Behtash Sanaeaha
- **Prix du jury Encounters**
Some rain must fall de Qiy Yang
- **Prix des lecteurs du Tagesspiegel/section Encounters**
Une Famille de Christine Angot

» Festival de Cannes 2023



Sur 19 films soutenus par la Région présentés dans les différentes sections du festival, 4 ont été récompensés

- **Prix d'interprétation féminine**
Merve Dizdar, pour ***Les Herbes sèches*** de Nuri Bilge Ceylan
- **Prix SACD/Semaine de la critique**
Le Ravissement d'Iris Kaltenböck
- **Prix de la liberté/Un certain regard**
Goodbye Julia de Mohamed Kordofani,
- **Prix de la Mise en scène/Un certain regard, Prix de l'Œil d'or (meilleur documentaire)**
La Mère de tous les mensonges d'Asmae El Moundir

» César 2024

- 3 films soutenus par la Région Île-de-France ont été récompensés
 - **Meilleurs décors**
Stéphane Taillasson, pour ***Les Trois Mousquetaires Partie 2: Milady*** de Martin Bourboulon
 - **Meilleure révélation féminine**
Ella Rumpf, ***Le Théorème de Marguerite*** d'Anna Novion
 - **Meilleur film d'animation**
Linda veut du poulet ! de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach
- 23 nominations pour les films soutenus par la Région en compétition aux César 2024 :
 - 6 nominations pour ***Les Trois Mousquetaires Partie 2: Milady*** de Martin Bourboulon
 - 2 nominations pour :
 - ***Jeanne du Barry*** de Maïwenn
 - ***Le Ravissement*** d'Iris Kaltenböck
 - ***Le Consentement*** de Vanessa Filho
 - ***Le Théorème de Marguerite*** d'Anna Novion
 - 1 nomination pour :
 - ***Linda veut du poulet !*** de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach
 - ***Sur l'Adamant*** de Nicolas Philibert
 - ***La Fille de son père*** d'Erwan Le Duc
 - ***L'Enlèvement*** de Marco Bellocchio
 - ***Mon crime*** de François Ozon
 - ***L'Abbé Pierre - Une vie de combats*** de Frédéric Tellier
 - ***Disco Boy*** de Giacomo Abbruzzese
 - ***Acide*** de Just Philippot
 - ***Boléro*** de Nans Laborde-Jourdà

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EST AU RENDEZ-VOUS DE LA RECONQUÊTE DES PUBLICS

Pour relever le défi imposé par les profondes modifications de comportements des publics nées de la crise sanitaire et de l'accélération des transformations technologiques, la Région Île-de-France soutient activement les acteurs de la diffusion et mène une politique affirmée d'éducation aux images.

À la rencontre des lycéens et des apprentis pour éveiller le désir de cinéma

Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » permet aux élèves de découvrir des films en salles. Ce programme d'éducation à l'image s'adresse aux lycéens de l'enseignement général, professionnel et agricole, ainsi qu'aux apprentis des centres de formations des apprentis (CFA). Des documents pédagogiques sur les films sont préparés, à destination des classes. Les enseignants bénéficient de formations afin de se préparer au mieux à aborder les œuvres avec leurs élèves, avant et après les projections.

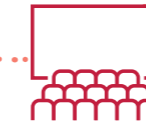
Depuis sa création, « Lycéens et apprentis au cinéma » a représenté en Île-de-France : **750 000 élèves**, plus de **2 millions d'entrées en salles**. En 2023-2024 : **48 630 lycéens** et apprentis franciliens inscrits, **174 salles de cinéma partenaires**



La Région soutient les salles de cinéma indépendantes franciliennes pour maintenir un parc moderne et diversifié

Pour conforter la qualité de l'exceptionnel tissu francilien de salles de cinéma et créer les conditions du développement de pratiques culturelles partout et pour tous les Franciliens, la Région déploie une politique ambitieuse d'investissement en faveur des cinémas classés Art et Essai. Elle les accompagne pour leurs travaux de rénovation et de modernisation ainsi que pour l'acquisition d'équipements numériques

Depuis 2016, **51 salles** ont été accompagnées dans leurs opérations d'investissement pour un montant total de plus de **7,7 M€**



La Région se mobilise pour assurer un maillage du territoire par les acteurs de la diffusion culturelle

L'aide aux festivals et aux réseaux a été conçue pour préserver la diversité de l'offre cinématographique dans l'ensemble du territoire francilien, en soutenant les nombreux projets qui favorisent dans un contexte partenarial la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine...), leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions notamment) et les actions d'éducation à l'image.

Parmi les festivals importants aidés par la Région, on peut citer : **Côté Court**, **Cinéma du Réel**, **Au-delà de l'écran**, ou le **PIDS Enghien**.

Parmi les réseaux, la Région soutient : l'association des cinémas de recherche (ACRIF), **Cinémas 93**, **Cinessonne**, **Écrans VO**, **Cinéma Public** ou encore les **Cinémas Indépendants Parisiens (CIP)**.

EN 2023, LA RÉGION A APPORTÉ SON SOUTIEN À :

24 festivals

23 réseaux

pour **1,2 M€**

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : ANIMER, PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA FILIÈRE IMAGE

La Région Île-de-France offre une large diversité de paysages et de style architecturaux. Les 8 départements qui la composent ont chacun une identité singulière et offrent aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel une pluralité de décors. Ce patrimoine historique et unique est également une source d'inspiration pour les réalisateurs et scénaristes.

L'Île-de-France est la première région française en termes de concentration de savoir-faire, de talents et d'entreprises spécialisées dans la production cinématographique et audiovisuelle en France.

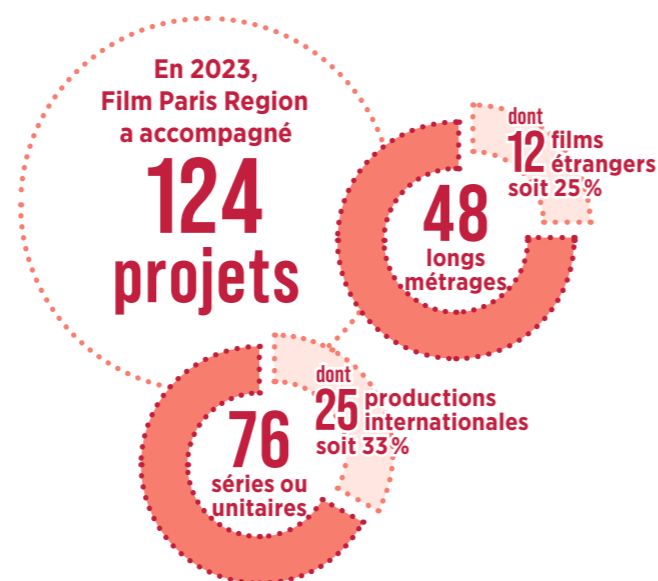
C'est ainsi qu'en matière d'accueil de tournage, la Région connaît une attractivité en constante hausse, notamment du fait de la production exponentielle de séries. Le territoire francilien a accueilli en 2023 près de 11 000 jours de tournage, soit 70 % des jours de tournage en France.

» Les missions de Film Paris Region

Film Paris Region, commission du Film intégrée à l'agence d'attractivité de la Région Île-de-France depuis 2019, a pour vocation de faciliter le tournage de projets français et étrangers sur le territoire. Son budget est d'environ 1 M€, dont 728 000 € de subvention régionale.

Ses missions principales sont :

- **Développer** l'offre territoriale et animer la filière Image à travers l'organisation de rencontres professionnelles et le pilotage de projets collaboratifs ;
- **Promouvoir** l'écosystème francilien à une échelle internationale ;
- **Accompagner** les productions françaises et étrangères à tous les stades de fabrication de l'œuvre. Chaque année, près de 400 projets, tous formats confondus (courts, longs, séries, clips...) bénéficient de ses services.



La collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs de la filière Image sur l'ensemble du territoire francilien permet à Film Paris Region d'être un point de contact privilégié pour tout professionnel désirant tourner en Île-de-France, à travers notamment :

- Une base régionale de plus de 2 200 décors, du plus iconique au plus alternatif ;
- Un annuaire d'environ 700 prestataires couvrant toute la chaîne de fabrication d'une œuvre,
- La mise en relation avec les services d'autorisation des tournages de l'ensemble des communes d'Île-de-France ;
- Des guides et fiches pratiques qui intègrent les innovations environnementales et technologiques de la filière.

Film Paris Region promeut la filière francilienne dans le cadre de **nombreuses manifestations** : **Berlinale**, **AFCI Week** à Los Angeles, **Festival de Cannes**, **MIFA** à Annecy, **Festival de la Fiction de la Rochelle...** et organise le **Paris Images Production Forum** (une centaine d'exposants et plus de 2 000 professionnels).

» Tourner en Île-de-France pendant les Jeux olympiques et paralympiques 2024

Film Paris Region accompagne les professionnels français et internationaux sur la thématique **des Jeux 2024** depuis début 2023, de manière à identifier précisément les dates et zones géographiques impactées et à proposer des solutions, afin de conseiller et d'accompagner au mieux les productions. Des réunions d'information ont été organisées à destination des professionnels.

Le site de **Film Paris Region** recense les informations à jour.

La base de décors franciliens contient 2 200 fiches décors dont 75 % sont situés en dehors des zones des Jeux.

L'équipe dédiée à l'accompagnement des productions est en lien avec l'ensemble des collectivités locales au sujet des autorisations de tournage et est disponible pour orienter et soutenir toutes les productions françaises et internationales dans ce contexte particulier des Jeux 2024.

La ville de Paris représente la majorité des jours de tournage franciliens.

Hors Paris, l'impact des Jeux est réduit car une grande majorité des épreuves se dérouleront sur des sites sportifs existant.

75 % des décors recensés par la base de données de **Film Paris Region**, en accès gratuit pour les professionnels, se situent hors zone des Jeux.

Par ailleurs, plusieurs décors naturels rappellent Paris, à quelques kilomètres de distance :

- **Style Haussmannien** à : Vincennes, Saint-Mandé, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux.
- **Paris historique** à : Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Pontoise, ou Charenton-le-Pont.
- **Perspectives parisiennes** à : Saint-Cloud, Meudon, ou Argenteuil par exemple.

Une offre importante de plateaux de tournage est disponible en Île-de-France pour tourner en studio, à proximité des prestataires et des équipes artistiques et techniques.

Informations et contacts

Direction de la Culture de la Région Île-de-France
Service Création-Diffusion

Cheffe de service

Elsa Martin – elsa.martin@iledefrance.fr – + 33 (0) 01 53 85 78 87

Calendriers, informations, dossiers de candidatures :

www.iledefrance.fr/aides-cinema

Service de presse de la Région Île-de-France :

marie.estrada@iledefrance.fr – service.presse@iledefrance.fr

Film Paris Region

www.idf-film.com

Contact : contact@filmparisregion.com



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

[f](https://www.facebook.com/RegionIleDeFrance) RegionIleDeFrance
[x](https://twitter.com/iledefrance) iledefrance
[i](https://www.instagram.com/iledefrance) iledefrance